

LES SITES EIFFAGE-GESTION.COM - EIFFAGE-CORPORATE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent d'investir dans l'usufruit d'actions appartenant à EIFFAGE. Jamais la société ne fera une telle opération avec des particuliers. Ce montage étonnant n'est le premier que nous constatons. Nous l'avons déjà rencontré dans les arnaques aux places de parking. Ces deux sites usurpent bien sur l'identité de la société eiffage. Ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit.

Les sites internet

Le site eiffage-gestion.com

Il a été créé le 05/12/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/eiffage-gestion.com>

Le site eiffage-corporate.com

Il a été créé le 21/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/eiffage-corporate.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 84 60 93 96

Il s'inscrit dans une série intéressante :

totalsolar-france.fr	01 84 60 90 85
engie-greenfrance.fr	01 84 60 90 95
eiffage-gestion.com	01 84 60 93 96
wiseconseils.com	01 84 60 94 18
nexity-groupe.com	01 84 60 95 15
energies-leclerc.com	01 84 60 95 30

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Richard LE GAL

Les produits

Il est proposé d'investir dans l'usufruit du capital de la société. Cela n'est pas possible'

La société a mis en ligne un avertissement sur eiffage-corporate.com :

" : l'identité d'Eiffage, ainsi que celles de ses branches, est actuellement usurpée (utilisation de fausses adresses e-mail : @eiffage-corporate.com, fausses brochures et présentations) afin de proposer des investissements immobiliers. Il s'agit d'une escroquerie. Nous vous invitons, si vous étiez approchés , à nous en informer via le [formulaire de contact](#) disponible sur ce site et à déposer plainte si vous en êtes victime."

Il est fourni, comme avec les autres sites frauduleux, une fausse attestation de la société KPMG. Un des paragraphes explique la nature de l'investissement :

"Le Cédant cède au Cessionnaire, avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui l'accepte, l'USUFRUIT (Immobilier en démembrement) du droit de propriété appartenant à la société

désignée ci-dessus. En conséquence, le Cessionnaire aura la pleine jouissance de l'usufruit dès la présente cession. Il bénéficiera des droits de rendement liés aux-dites parts."

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES43 0182 0205 9202 0206 8049 au nom de EIF SPAIN

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la société eiffage. Nous vous communiquons le lien vers le vrai site <https://www.eiffage.com/>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

